

VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

1 - ENTREPRISE ET VIE PROFESSIONNELLE

1.1 - Julien - 20 ans, est embauché par la Société BRICO BOIS. Après avoir lu son contrat de travail (document 1) ; répondra aux questions suivantes :

4,5 pts

- Pour quelle raison l'employeur a-t-il embauché Monsieur DUPONT ?

0,5 pt

..... A cause d'un surcroît temporaire de travail

1 pt

- De quel type de contrat s'agit-il ? Justifier votre réponse.

..... Contrat à durée déterminée de 6 mois

..... il est indiqué une date de fin de contrat

1 pt

- Citer 2 autres contrats de travail.

..... Contrat à durée indéterminée

..... Contrat d'apprentissage

..... Contrat intérimaire

0,5 pt

- Quelle est la rémunération mensuelle de Julien ?

..... 6 500 F. net

0,5 pt

- La Société BRICO BOIS peut reconduire le contrat de Julien ; pour combien de mois maximum ?

..... 2 fois 6 mois = 12 mois

1 pt

- Calculer le montant de l'indemnité de fin de contrat à laquelle il pourra prétendre.

..... $6\ 500 \times 6 \times 6\%$ = 2 340 F. net

pts

1.2 - Ce contrat est effectif sous réserve d'une visite médicale d'embauche :

1 pt

- Quel est l'intérêt de cette visite ?

..... Vérifier que le salarié est en bonne santé et apte au travail

1 pt

- Par qui est elle faite ? le médecin du travail

1 pt

- A quels moments de la vie du salarié y a-t-il des visites médicales obligatoires ?

..... A l'embauche

..... une fois par an à la demande du salarié

..... à la suite d'un arrêt de travail prolongé

ACADÉMIE DE GRENOBLE			SESSION 1999
EXAMEN : CAP - SECTEUR B			Durée : 1 heure
Épreuve : Vie Sociale et Professionnelle			Coefficient : 1
Échelle:	Nb Tirage:	SUJET	FEUILLE : 1 / 5

4,5pts) 1.3 - Le 30 septembre 1998 à 18h30, Julien rentre chez lui après son travail.

Il est fatigué et a un accident de la circulation sans gravité.

Il va toutefois consulter son médecin.

0,5 pt 1.3.1 - S'agit-il d'un accident du travail ? Justifier votre réponse.

..... oui..... car..... il est survenu..... sur le..... trajet.....
..... travail..... domicile.....
.....

1 pt 1.3.2 - Quelle démarche aurait due effectuer Julien avant d'aller chez le médecin?

..... Déclarer..... l'accident..... à..... son..... employeur.....
..... pour..... avoir..... une..... feuille..... de..... déclaration..... d'accident.....
..... du..... travail.....

3 pts 1.3.3 - Son numéro d'assuré social est le suivant : 1.78.06.26.194.327
Quelle est la signification des différents chiffres.

1 : s.e.x.e.....

78 : A.m.mée..... de..... naissance..... (1978).....

06 : mois..... de..... naissance..... (juin).....

26 : Département..... de..... naissance..... (puy de dôme).....

194 : n°..... de..... la..... commune..... de..... naissance.....

327 : n°..... d'inscription..... au..... le..... registre..... d'état civil.....

ACADÉMIE DE GRENOBLE			SESSION 1999
EXAMEN : CAP - SECTEUR B			Durée : 1 heure
Épreuve : Vie Sociale et Professionnelle			Coefficient : 1
Échelle:	Nb Tirage:	SUJET	FEUILLE : 2 / 5

2 - SANTE

- La vaccination contre l'hépatite B étant vivement conseillée, une séance de vaccination sera organisée à l'infirmerie de l'entreprise. Julien lit le dépliant informatif mis à sa disposition.

A partir de ce document (document 2 ci-dessous) :

1 pt

2.1. - Donner 2 arguments qui peuvent décider Julien à se faire vacciner.

- Maladie très grave
..... il n'existe pas de traitement très efficace
- maladie très contagieuse

0,75 pt

2. 2 - Citer 3 modes de transmission de cette maladie.

- par la voie sexuelle rapport sexuel
- par le sang
- par la salive

1 pt

2. 3 - Donner la définition d'un "porteur sain".

- c'est une personne porteuse du virus donc contagieuse
- mais sans présenter aucun signe de la maladie

1 pt

2. 4 - Pourquoi le virus de l'hépatite B est-il comparé à celui du SIDA ?

- A f. m. de monter la gravité de cette
- maladie

Document 2

QU'EST-CE QUE HÉPATITE B ?

L'Hépatite B est une maladie due à un virus. Elle se transmet par le sang, les sécrétions sexuelles, la salive.

En fait le virus est présent dans tous les liquides organiques d'une personne contaminée. Il est plus contagieux et résistant que le virus du SIDA.

EST-CE UNE MALADIE GRAVE ?

L'Hépatite B peut être grave. En effet, c'est la cause de très nombreux cancers du foie et elle tue 2 millions de personnes chaque année dans le monde.

L'Hépatite B survient entre 1 mois et demi et 6 mois après la contamination. Elle peut rester silencieuse ou se manifester par une jaunisse et une grande fatigue. Quelqu'un atteint par l'Hépatite B peut être contagieux sans avoir aucun signe de maladie. Le plus souvent, l'hépatite B guérit après quelques mois, mais il arrive que la maladie évolue sur quelques années ou dizaines d'années vers un cancer du foie. Il n'existe pas de traitement permettant de guérir de l'Hépatite B, la seule solution passe par la vaccination.

ACADÉMIE DE GRENOBLE			SESSION 1999
EXAMEN : CAP - SECTEUR B			Durée : 1 heure
Épreuve : Vie Sociale et Professionnelle			Coefficient : 1
Échelle:	Nb Tirage:	SUJET	FEUILLE : 3 / 5

3 - ENVIRONNEMENT

3.1 - A partir du document 3 (en annexe), citer les trois polluants du gazole entraînant une pollution atmosphérique

0,75pts
 3x0,25)oxyde d'azote → azote.....
Fumées noires.....
Particules fines.....

3.2 - Pour chaque polluant, donner une conséquence sur la santé ou l'environnement.

1pt
oxyde d'azote : irritations oculaires Affections respiratoires Effet de serre
Fumées noires : Aggrave les maladies respiratoires et cardiaques
Particules fines : Cancer.....

3.3 - Donner deux solutions pour diminuer cette pollution ?

1pt
 - * Utiliser des voitures avec un pot catalytique.....
 * Favoriser l'utilisation de véhicules utilisant des
 - carburants propres.....
 * Faire vérifier et régler régulièrement son véhicule.....

3.4 - Dans toutes les grandes villes de France, la qualité de l'air est surveillée.

3.4.1 - Comment s'appelle l'indice indiquant à la population la qualité de l'air ?

0,5ptindice A.T.M.O.....

3.4.2. - Donner la qualité de l'air pour :

- un indice de 2 : ..qualité de l'air excellente.....

 - un indice de 8 : ..Qualité de l'air très mauvaise.....

 0,5pt

3.4.3. - Pour un indice de 8, donner une mesure prise par le service public s'occupant du contrôle de la qualité de l'air.

0,5ptinformation de la population sur les risques
en cours par les personnes fragiles : Enfants
personnes âgées, malades.....

ACADÉMIE DE GRENOBLE			SESSION 1999
EXAMEN : CAP - SECTEUR B			Durée : 1 heure
Épreuve : Vie Sociale et Professionnelle			Coefficient : 1
Échelle:	Nb Tirage:	SUJET	FEUILLE : 4 / 5

Document 1

EXTRAITS DE CONTRAT DE TRAVAIL (document 1)

Entre les soussignés :

- La société BRICO BOIS dont le siège est à TOULOUSE 31000 représentée par M. HEBERT agissant en qualité de chef du personnel, d'une part.
- et M. Julien DUPONT demeurant 15 Bd J. Pain à TOULOUSE 31000, d'autre part,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

Art 1 :

La société BRICO BOIS engage à compter du 01/09/98, M. Julien DUPONT en qualité de menuisier afin d'aider la société BRICO BOIS à faire face à un surcroît temporaire d'activité découlant de commandes imprévues.

Art 2 :

Le présent contrat qui prend effet le 01/09/98 est conclu pour une durée de 6 mois et prendra fin le 28/02/98.

Art 3 :

Le contrat ne deviendra définitif qu'à l'issue d'une visite médicale et d'une période d'essai de 15 jours au cours de laquelle chacune des parties pourra rompre le contrat sans indemnité.

Art 4 :

Le contrat pourra être renouvelé 2 fois pour une durée déterminée au plus égale à celle de la période initiale dans des conditions qui feront l'objet d'un avenant soumis au salarié préalablement au terme initialement fixé.

Art 5 :

A titre de rémunération, M. DUPONT recevra un traitement de 6500Frs brut par mois qui lui sera versé à la fin de chaque mois civil.

Art 6 :

M. DUPONT aura droit à des congés payés. En fin de contrat, il aura droit à une indemnité de fin de contrat égale à 6% du total de la rémunération brute.

Art 7 :

M. DUPONT bénéficiera des lois sociales notamment en matière de sécurité sociale et en ce qui concerne le régime de retraite complémentaire.

Fait en double exemplaires, à Toulouse, le 01/09/98

(signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

Document 3

Sur le banc des accusés de la pollution atmosphérique, le gazole n'a pas un bon dossier. Sa combustion produit nettement plus d'oxyde d'azote (à l'origine de la formation d'ozone) que l'essence non plombée. Il rejette aussi des fumées noires en raison de l'accumulation de suies dans les pots d'échappement et des particules fines...

D'après *Le Monde*, septembre 1997

ACADÉMIE DE GRENOBLE			SESSION 1999
EXAMEN : CAP - SECTEUR B			Durée : 1 heure
Épreuve : Vie Sociale et Professionnelle			Coefficient : 1
Échelle:	Nb Tirage:	SUJET	FEUILLE : 5 / 5